



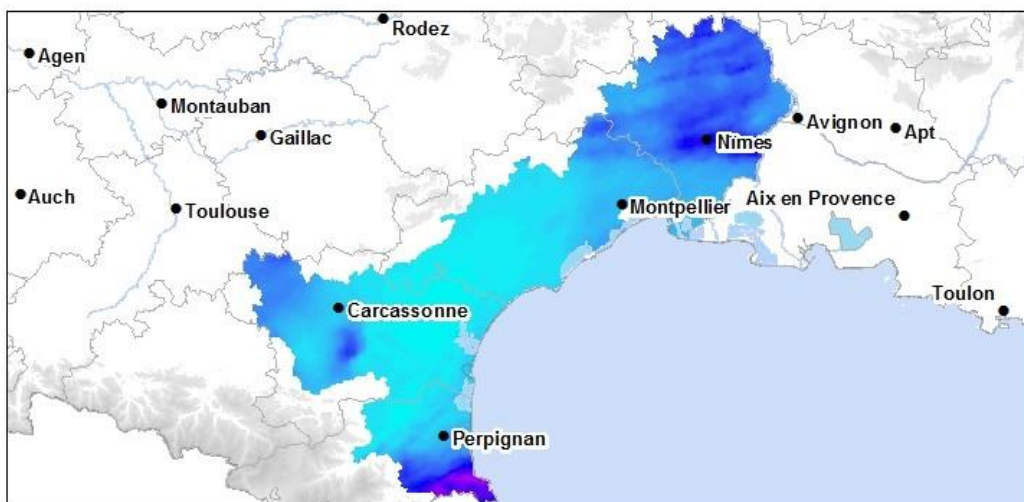
## A retenir

<b>CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE</b>	En agriculture conventionnelle : 2 <sup>ème</sup> traitement en cours En agriculture biologique : 3 <sup>ème</sup> traitement en cours.
<b>OÏDIUM</b>	Progression sur grappes
<b>MILDIOU</b>	Peu de nouveaux symptômes cette semaine
<b>EUDEMIS</b>	Début du dépôt des pontes de 2 <sup>ème</sup> génération
<b>CRYPTOBLABES</b>	1 <sup>ères</sup> larves observées

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)  
[Note-technique-commune-vigne-2026.pdf](#)  
[BSV LR mars 2026 annexes modèles](#)

## PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 1er au 07/05/2026 – échelle du Min au Max (0 à 51 mm)  
Source IFV



4260607:  
mini=0.0mm - maxi=51.1mm



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambres d'agriculture de  
l'Aude, du Gard, de l'Hérault,  
des Pyrénées-Orientales,  
Chambre régionale  
d'agriculture d'Occitanie,  
IFV, FREDON Occitanie,  
DRAAF Occitanie

**écophyto**

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Action pilotée par le Ministère  
chargé de l'agriculture et le  
ministère chargé de l'écologie,  
avec l'appui financier de  
l'Agence Française pour la  
Biodiversité, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués au  
financement du plan Ecophyto

		1-juin	2-juin	3-juin	4-juin	5-juin	6-juin	7-juin
AUDE	ALAIGNE	0	0,5	0	4,4	0	0	0
	CAZILHAC	0	0,3	0	3,8	0,1	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0,4	0	2,6	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0,1	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	6,3	0	0	0
	BARJAC	0	4,9	0	18,6	0	0	0
	CARDET	0	2,1	0	8,4	0	0	0
	CHUSCLAN	0	5,5	0	11,4	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0,3	0	9,4	0	0	0
	VILLEVEILLE	0	6,5	0	8,4	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	2,6	0	0	0
	OLONZAC	0	0,1	0	0,5	0	0	0
	POUZOLLES	0	0	0	0,7	0	0	0
	PUISSERGUIER	0	0	0,1	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	2,5	0	0	0
	VALFLAUNES	0	4,2	0	8	0	0	0
PYRENEES ORIENTALES	ESTAGEL	0	0	0	3	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	8,6	0,4	0	34,4	0	0	0
	LLUPIA	0	0	0	12,2	0	0	0
	PIA	0	0	0	5,7	0	0	0
	RODES	0	0,5	0	6,9	0	0	0

## STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **nouaison** » (stade 27 ou J ou BBCH 71) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**,
- « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Le stade « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou BBCH 75) est majoritairement observé.

Une avance d'environ jours est observée par rapport à l'année dernière.



Baies à taille de pois

## CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

### • Eléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la **décoloration du feuillage** (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages ;
- le **dessèchement des rafles** avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes ;
- l'**aoûtement absent ou partiel**, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.



Symptômes sur cépages rouge et blanc

## • Situation au vignoble

### × Vignoble Régional

Des larves (stades L1 à L5) sont toujours observées.

Des symptômes sont visibles au vignoble sur Chardonnay et Marselan.

**Évaluation du risque** : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, les dates des **traitements obligatoires** sont fixées.

Ces obligations concernent l'ensemble des surfaces viticoles de la zone délimitée : les vignes de cuve, les raisins de table, les vignes-mères (porte-greffes et greffons) et les plantiers.

T1	14 au 27 mai 2026	Terminé
T2	en <b>conventionnel</b> : 15 jours après le T1 soit du 28 mai au 11 juin en <b>AB</b> : 10 jours après le T1 soit 24 mai au 6 juin.	En cours
T3	en <b>conventionnel</b> : période non définie à ce jour en <b>AB</b> : 10 jours après le T2 soit du 4 juin au 16 juin.	

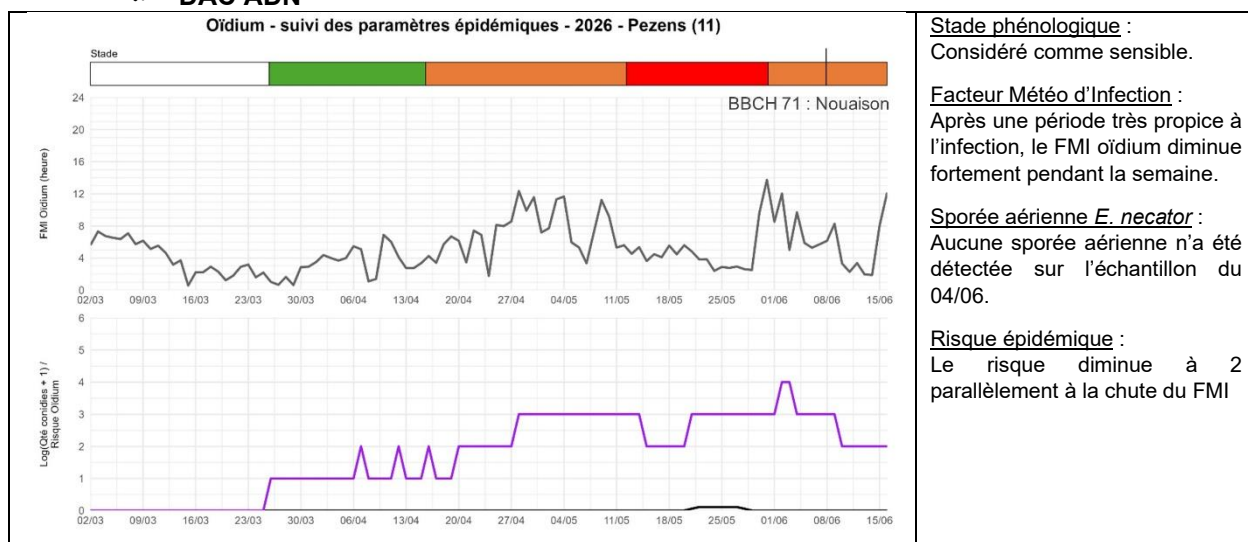
Cas particulier : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

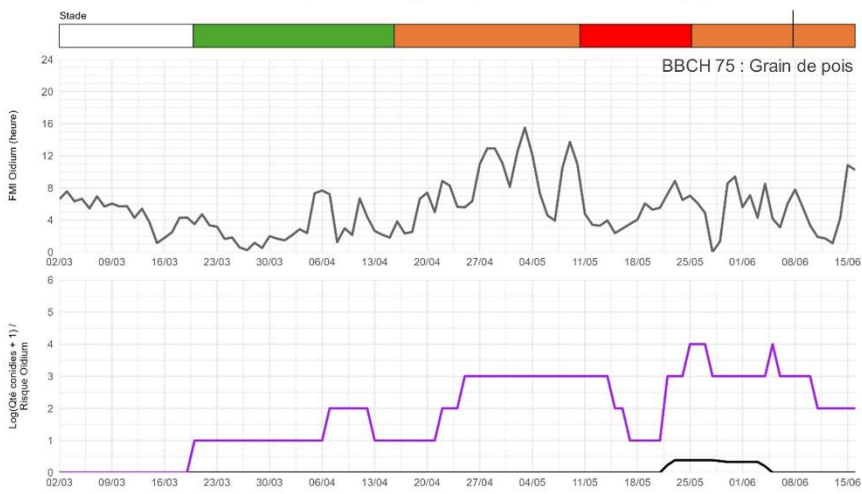
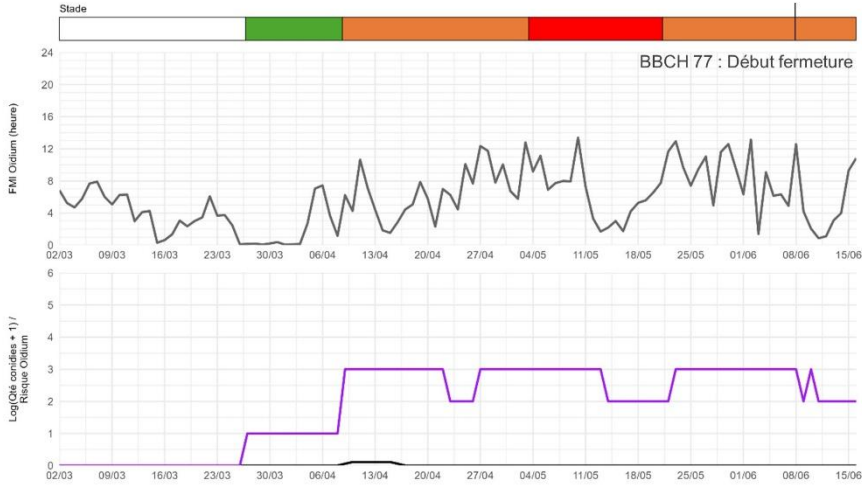
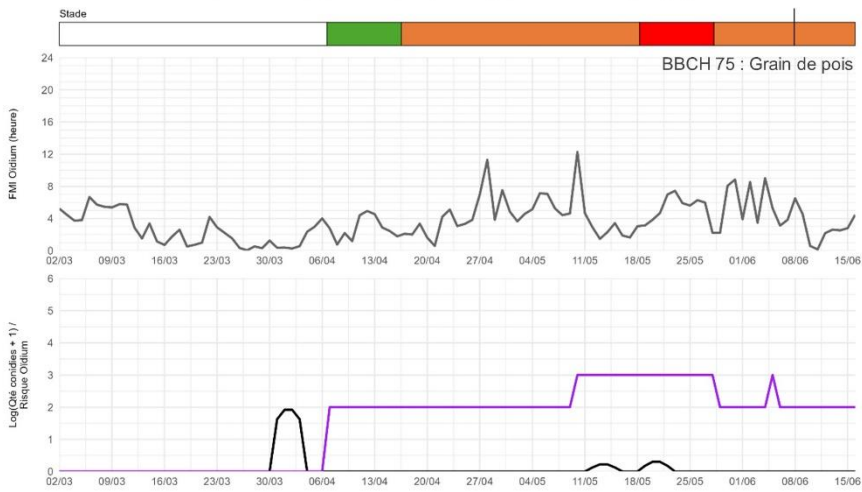
**Mesures prophylactiques** : déclarer obligatoirement les symptômes de jaunisses de la vigne à la FREDON/FGDON ou via l'application [Vigifl@v](mailto:Vigifl@v) pour les départements de l'Aude et de l'Hérault (Cf. Arrêtés préfectoral et ministériel),

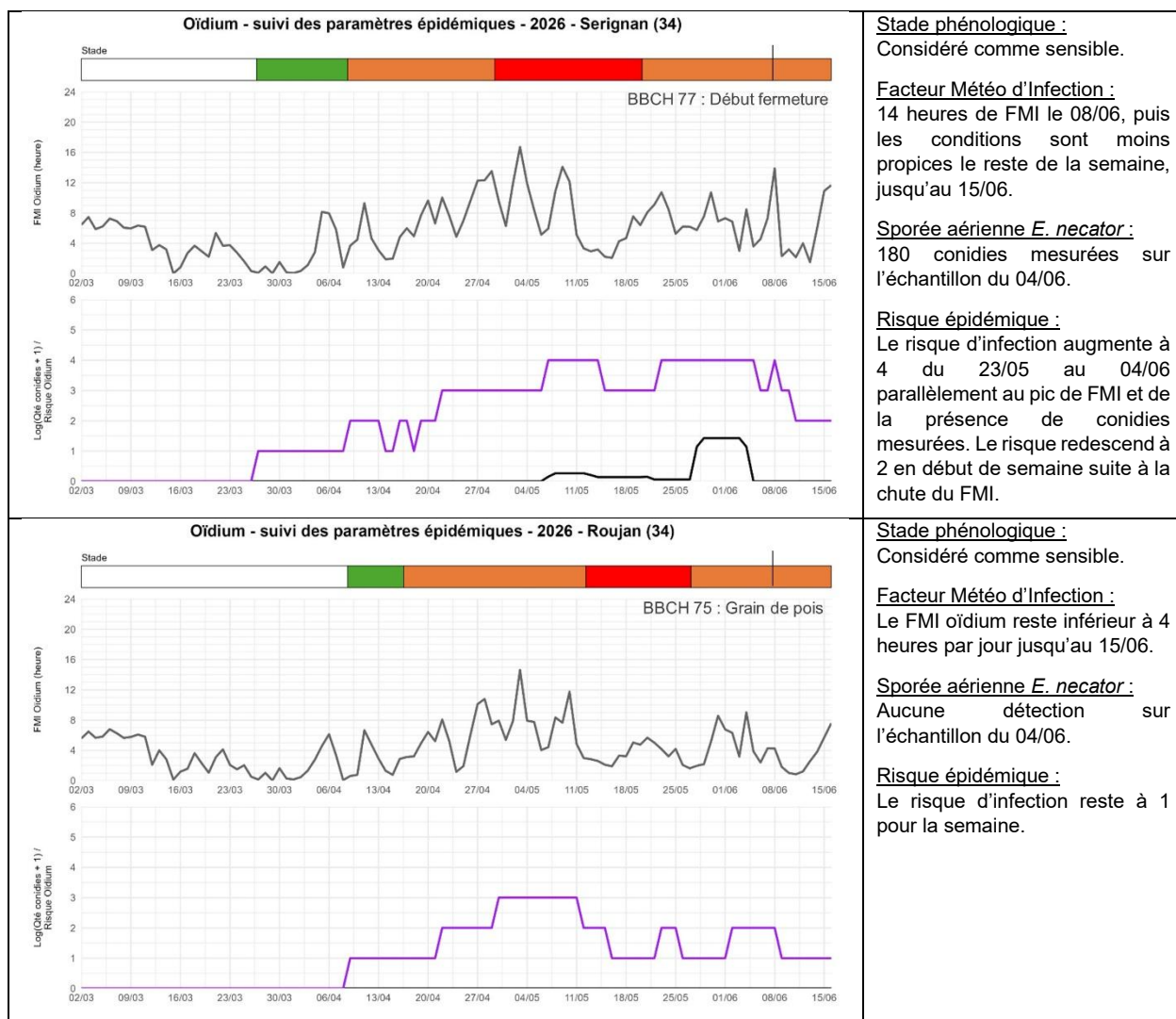
## OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

### • Données de modélisation

#### × DAC ADN



<p align="center"><b>Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Prat de Cest (11)</b></p> 	<p><b>Stade phénologique :</b> Considéré comme sensible.</p> <p><b>Facteur Météo d'Infection :</b> Après une période modérément propice à l'infection, le FMI oïdium diminue fortement pendant la semaine, avant de fortement augmenter à partir du 14/06.</p> <p><b>Sporée aérienne <i>E. necator</i> :</b> 8 conidies mesurées sur l'échantillon du 04/06.</p> <p><b>Risque épidémique :</b> Le risque diminue à 2 parallèlement à la chute du FMI.</p>
<p align="center"><b>Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Vauvert (30)</b></p> 	<p><b>Stade phénologique :</b> Considéré comme sensible.</p> <p><b>Facteur Météo d'Infection :</b> 13 heures de FMI le 08/06, puis les conditions sont moins propices le reste de la semaine, jusqu'au 15/06.</p> <p><b>Sporée aérienne <i>E. necator</i> :</b> Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur l'échantillon du 04/06.</p> <p><b>Risque épidémique :</b> Le risque diminue à 2 parallèlement à la chute du FMI.</p>
<p align="center"><b>Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Venejan (30)</b></p> 	<p><b>Stade phénologique :</b> Considéré comme sensible.</p> <p><b>Facteur Météo d'Infection :</b> Le FMI reste modéré à faible pendant la semaine à venir.</p> <p><b>Sporée aérienne <i>E. necator</i> :</b> Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur l'échantillon du 05/06.</p> <p><b>Risque épidémique :</b> Le risque se maintient à 2 sur la semaine à venir.</p>



## • Situation au vignoble

### × Aude

Les symptômes sur baies et pédicelles sont toujours visibles et en légère augmentation sur les cépages sensibles (Chardonnay, Carignan) pour l'ensemble du département, principalement dans les parcelles sensibles.

### × Gard

Une progression de la maladie est observée sur feuilles et grappes dans certaines parcelles sensibles du réseau d'observation. Leur fréquence est variable : de très peu de symptômes observés pour le moment sur pédicelles ou quelques grains isolés à 80 % de grappes touchées. Les intensités restent globalement faibles.

### × Hérault

De nouveaux symptômes sur feuilles et grappes sont observés essentiellement sur parcelles sensibles (Carignan, Chardonnay) et plus ponctuellement sur parcelles peu sensibles (sans historique). La maladie est désormais dans quasiment la moitié des parcelles du réseau d'épidémiosurveillance.

Cette semaine, le fait marquant est l'évolution des symptômes sur grappes avec une proportion des parcelles concernées qui passe de 21 à 45 % en 8 jours. Dans quelques situations très sensibles, les fréquences de grappes atteintes sur Carignan et/ou Chardonnay sont supérieures à 30 %.



*Symptômes d'oidium sur grappes*

### × Pyrénées-Orientales

La fréquence des symptômes sur feuilles augmente légèrement cette semaine.

Les symptômes sur grappes sont facilement visibles et présents sur plus de parcelles que la semaine dernière. Certaines parcelles présentent une fréquence de symptômes importante. Cependant la fréquence de parcelles touchées augmente.

**Evaluation du risque** : le risque est en augmentation plus ou moins marquée selon les secteurs. Les conditions climatiques restent favorables au développement de la maladie, notamment sur la fin de semaine.

Nous sommes dans la période de forte sensibilité de la vigne à la maladie. Surveillez les symptômes et le stade phénologique de vos parcelles.

#### Techniques alternatives :



Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter [l'annexe ci-jointe](#).


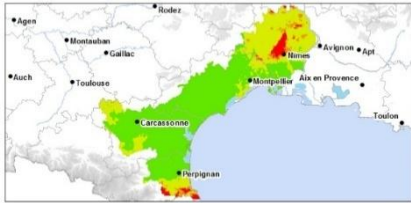


**Résistance** : l'oïdium présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

### • Données de la modélisation

#### × Potentiel Système (modélisation arrêtée au 7 juin compris) :

	Situation au 7 juin	Simulation au 15 juin
Risque modélisé Mildiou	<p>Le risque faible à très faible est majoritaire sur la région. Quelques zones très localement maintiennent un risque fort dans le Gard et les Pyrénées-Orientales.</p>  <p>fait le 08/06/2026</p>	<p>Le Risque <b>modélisé</b> stagne à 7 jours.</p>  <p>fait le 08/06/2026</p>
Contaminations modélisées mildiou	<p>Des contaminations sont détectées sous les pluies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du <b>1<sup>er</sup> juin</b> sur (66) Cru Banyuls, Plaine Sud Tech.</li> <li>• du <b>2 juin</b> sur (30) Bassin Alésien, La Vaunage, Uzège, Vallée du Rhône Nord, Vivarais.</li> <li>• du <b>4 juin</b> sur <ul style="list-style-type: none"> <li>○ (30) Bassin Alésien, Uzège, Vallée du Rhône Nord, Vivarais</li> <li>○ (66) Cru Banyuls, Plaine Sud Tech</li> </ul> </li> </ul>	<p>Sur la semaine à venir, aucune contamination épidémique n'est annoncée.</p>
Sorties modélisées	<p>Les sorties de tâches des contaminations du 4 et 5 mai sont annoncées à partir du 19 mai. Celles du 9 et 10 mai à partir du 22 mai. Celles du 15 mai à partir du 28 mai. Celles du 27 mai à partir du 5 juin. Celles du 31 mai à partir du 10 juin. Celles du 4 juin à partir du 12 juin.</p>	

Vert = Rien à signaler

Bleu = démarrage de nouvelles contaminations

Interprétation :

Avec un risque majoritairement faible sur la région, le modèle ne détecte que très peu de contaminations. Seules quelques zones dans le Gard continuent d'enregistrer des contaminations primaires sur les pluies de la semaine passée.

× **Milstop** (modélisation arrêtée au 7 juin compris) :

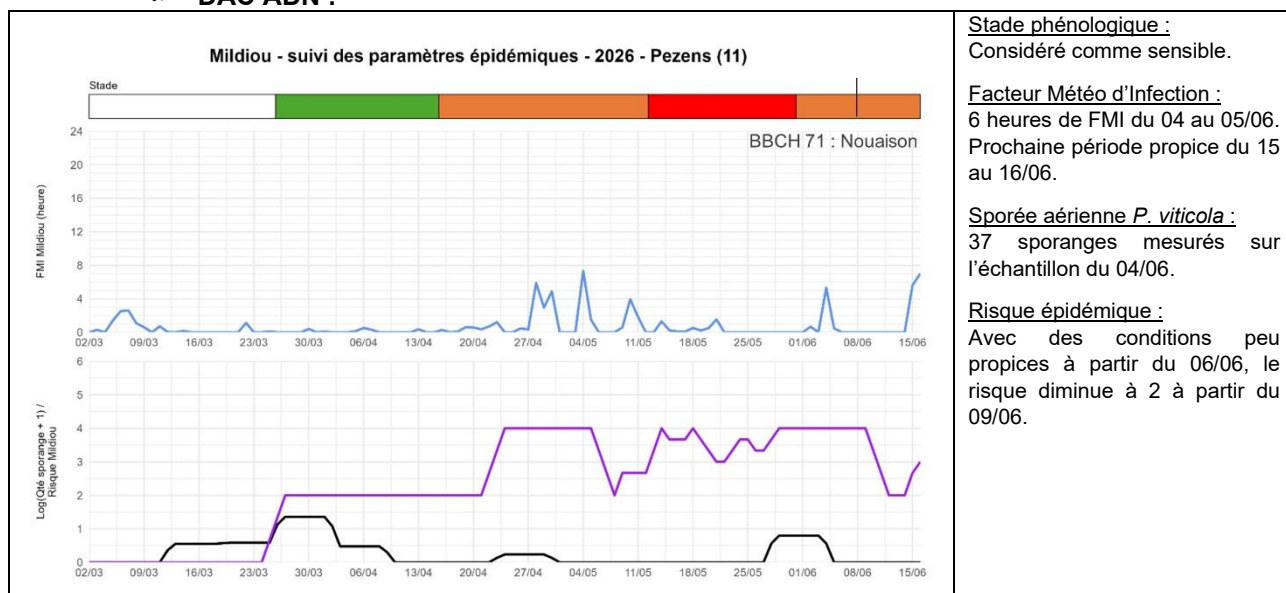
	Semaine du 26 au 31 mai				Semaine du 1 <sup>er</sup> au 7 juin			
	date de contaminations	Risque foyer primaire	Repiquages	Sortie de tache à partir du :	date de contaminations	Risque foyer primaire	Repiquages	Sortie de tache à partir du :
LEUCATE	-	-	-	-	4 au 6/6	-	R	12/6
ALAIGNE	-	-	-	-	2 au 6/6	-	R	9/6
LEZIGNAN	-	-	-	-	-	-	-	-
CARCASSONNE	-	-	-	-	4 au 5/6	-	R	12/6
NARBONNE	-	-	-	-	-	-	-	-
BAGNOLS SUR CEZE	-	-	-	-	2 au 7/6	2	R	10/6
TAVEL	-	-	-	-	2 au 7/6	-	R	10/6
GENERAC	31/5	-	R	7/6	2 au 7/6	-	R	10/6
VAUVERT	-	-	-	-	4 au 7/6	-	R	12/6
CARDET	-	-	-	-	2 au 6/6	-	R	11/6
SOMMIERES	-	-	-	-	2 au 7/6	2	R	11/6
BOURDIC	27 au 30/05	4	R	5/6	2 au 7/6	4	R	11/6
ST JEAN DE FOS	30/5	-	R	7/6	4 au 5/6	-	R	13/6
VALFLAUNES	-	-	-	-	4 au 6/6	-	R	13/6
MARSEILLAN	-	-	-	-	4/6	-	R	13/6
POUZOLLES	-	-	-	-	4/6	-	R	13/6
BEZIERS	-	-	-	-	-	-	-	-
ST CHRISTOL	-	-	-	-	2 au 6/6	-	R	11/6
PRADES SUR VERNAZOBRE	-	-	-	-	4/6	-	R	13/6
OLONZAC	-	-	-	-	-	-	-	-
VILLEMAGNE LARGENTIERE	-	-	-	-	4/6	-	R	13/6
FRONTIGNAN	-	-	-	-	4 au 7/6	-	R	12/6
PLAISSAN	-	-	-	-	4 au 5/6	-	R	13/6
LAURENS	-	-	-	-	4/6	-	R	13/6
LAROQUE DES ALBERES	-	-	-	-	1 au 7/6	-	R	9/6
PERPIGNAN RIVESALTES	-	-	-	-	4 au 6/6	-	R	12/6
SAINT PAUL FENOUILLET	-	-	-	-	4/6	-	R	12/6

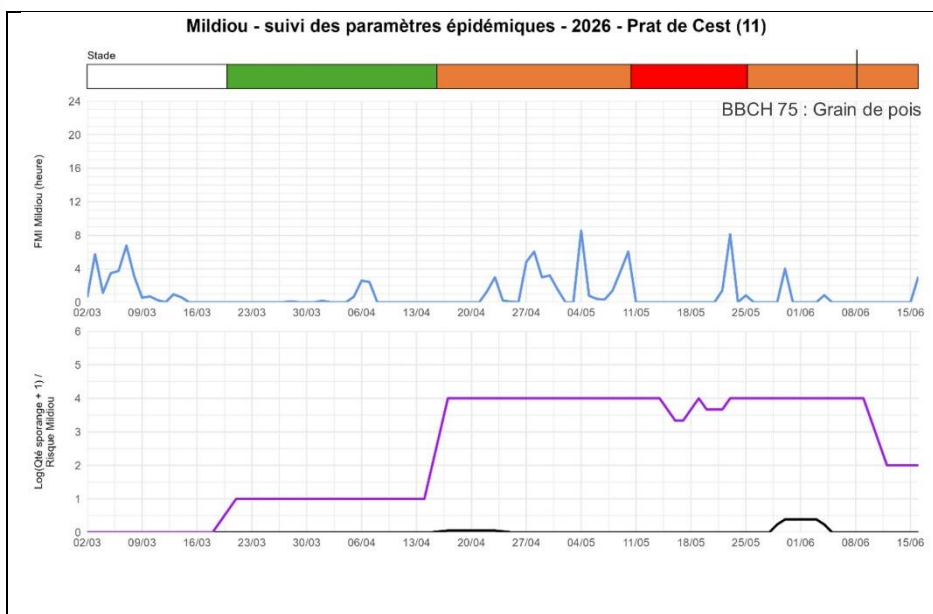
D'après la modélisation, les conditions météorologiques enregistrées du 1<sup>er</sup> au 7 juin génèrent :

- des foyers primaires sur 3 stations du Gard. Les risques associés à ces contaminations vont de Faible à Fort.
- des repiquages dans la majorité des stations du vignoble régional.

Les sorties de taches correspondantes sont attendues à partir du 9 juin.

× **DAC ADN** :



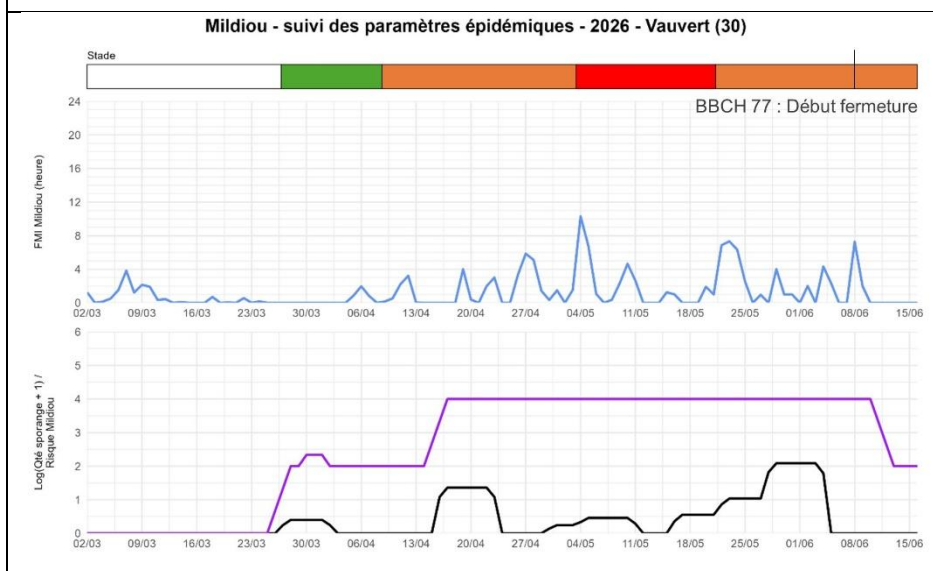


**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Les conditions météo sont sensiblement moins propices à l'infection. 1 heure de FMI le 04/06. Prochaine période propice le 16/06.

**Sporée aérienne *P. viticola* :**  
10 sporanges mesurés sur l'échantillon du 04/06.

**Risque épidémique :**  
Avec des conditions peu propices à partir du 04/06, le risque diminue à 2 à partir du 09/06.

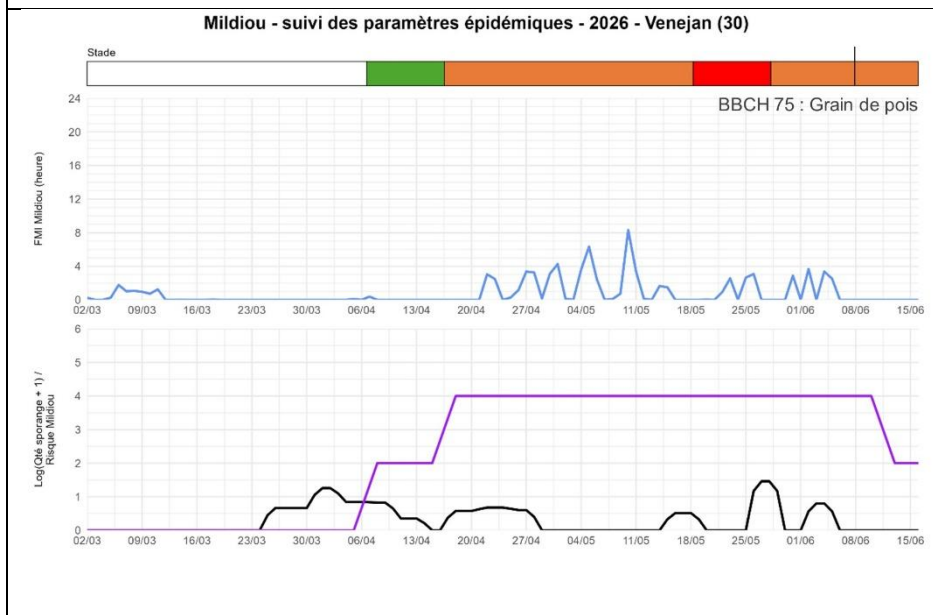


**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Plusieurs périodes propices à l'infection :  
2 heures le 02/06 ;  
7 heures du 04 au 05/06 ;  
10 heures du 08 au 09/06

**Sporée aérienne *P. viticola* :**  
843 sporanges mesurés sur l'échantillon du 04/06

**Risque épidémique :**  
Le risque reste à 4 jusqu'au 11/06 (fort pic de FMI et émission modérée de sporange).

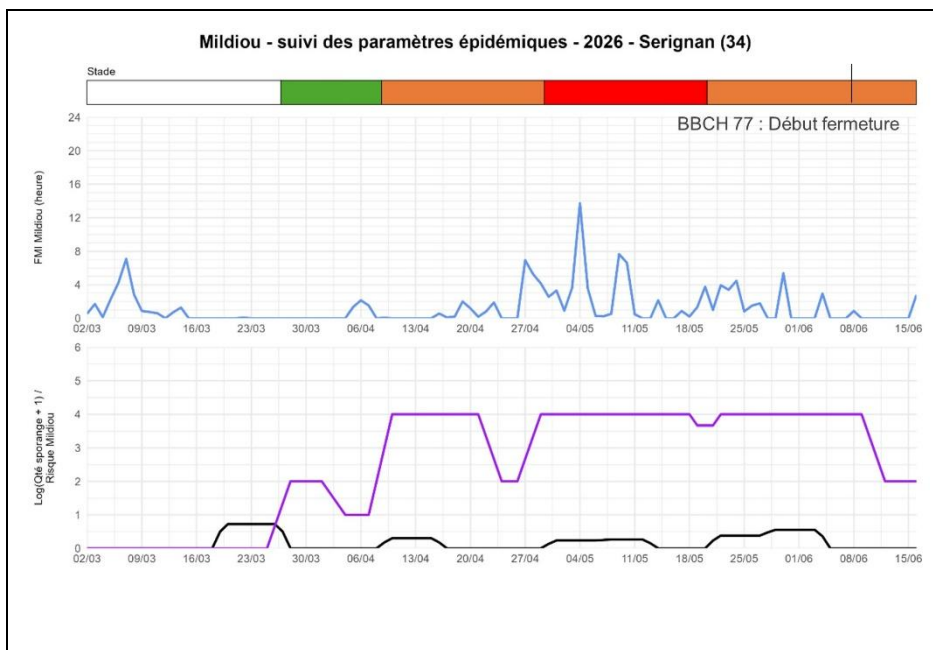


**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Plusieurs périodes propices à l'infection :  
4 heures le 02/06 ;  
6 heures du 04 au 05/06.

**Sporée aérienne *P. viticola* :**  
99 sporanges mesurés sur l'échantillon du 04/06.

**Risque épidémique :**  
Le risque reste à 4 jusqu'au 11/06 (pic de FMI et émission modérée de sporange).



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

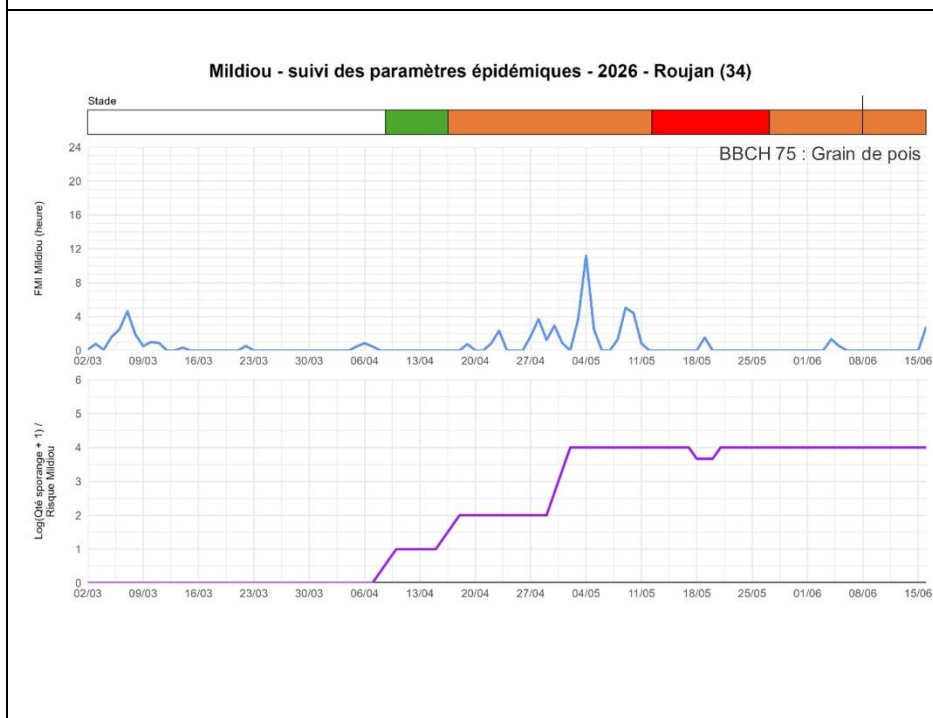
3 heures de FMI le 04/06, 1 heure le 08/06. Prochaine période propice le 16/06.

Sporée aérienne *P. viticola* :

18 sporanges mesurés sur l'échantillon du 04/06.

Risque épidémique :

Avec des conditions peu propices à partir du 04/06, le risque diminue à 2 à partir du 09/06.



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Les conditions météo sont sensiblement moins propices à l'infection. 2 heures de FMI du 04 au 05/06. Prochaine période propice le 16/06.

Sporée aérienne *P. viticola* :

Aucune sporée aérienne mesurée sur l'échantillon du 04/06.

Risque épidémique :

Le risque reste à 4 parallèlement à l'apparition des premiers symptômes.

— FMI Mildiou (heure) — Log(qté sporange) — Risque Mildiou

## • Situation au vignoble :

### × Aude

Les symptômes sont en forte régression sur l'ensemble du département. Les quelques rares nouveaux symptômes sont toujours sans sporulation face inférieure compte tenu des conditions météorologiques défavorables au développement de la maladie.

### × Gard

Cette semaine encore, peu d'évolution notable : quelques nouvelles taches sont observées notamment dans le Sommiérois sur jeunes feuilles. Des symptômes de rot gris continuent d'être observés dans les parcelles les plus touchées.

### × Hérault

La présence de la maladie s'observe selon un gradient qui progresse d'Ouest en Est avec :

- **dans le Minervois, les Hauts-Coteaux, le Biterrois et la Vallée de l'Orb-Lodévois** : pas à très peu de nouveaux symptômes observés.
- **Dans la Basse Vallée de l'Hérault** : présence plus régulière de symptômes peu fructifères sur feuilles. Dans quelques parcelles de la zone littorale, les symptômes ont aussi évolué sur grappes.
- **Dans le Nord Montpelliérais**, une légère augmentation (présence de la maladie dans la moitié des parcelles observées) et avec notamment une évolution des symptômes sur grappes (rot-gris) sans dégâts significatifs.
- **Dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais**, de nombreuses parcelles atteintes même si peu de nouveaux symptômes sont découverts cette semaine. Les symptômes sur feuilles et grappes restent le plus souvent fructifiés.

### × Pyrénées-Orientales

Dans nos parcelles d'observations il n'a pas été noté de nouvelle tache sur feuilles. De vieilles taches déjà présentes, recommencent une légère sporulation. La fréquence de taches sur feuilles reste faible dans les parcelles. Le nombre de parcelles avec présence de la maladie reste stable. Quelques symptômes sur grappes sont visibles dans de rares parcelles.

D'autres foyers sont susceptibles d'être observés dans le vignoble départemental.

**Évaluation du risque** : les conditions météorologiques actuelles limitent la progression de la maladie. Toutefois, les humidités matinales ainsi que les épisodes orageux peuvent favoriser des repiquages dans les parcelles déjà touchées. Peu de nouveaux symptômes ont été observés cette semaine.

À l'approche de la fermeture de la grappe, la sensibilité de la vigne diminue progressivement, entraînant une baisse globale du risque.

Néanmoins, le niveau de risque reste hétérogène selon les secteurs, allant de :

- faible dans l'Aude et l'ouest de l'Hérault,
- moyen dans les Pyrénées-Orientales et le centre de l'Hérault,
- plus élevé dans quelques secteurs du Gard, la Moyenne vallée de l'Hérault et le Montpelliérais (34).

### Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter [l'annexe ci-jointe](#).



**Résistance** : le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)



mildiou : faciès rot gris

## BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

---

### • Situation aux vignobles

#### × Gard

De nouvelles taches sont observées sur feuilles dans la Vallée du Rhône. Des 1<sup>ers</sup> symptômes sur baies sont observés dans le Bassin Alésien. La fréquence des parcelles ayant des symptômes est faible.

#### × Hérault

De rares nouveaux symptômes sont signalés dans le Montpelliérais sur feuilles et plus ponctuellement sur rafles.

Dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais, les vieux symptômes restent visibles mais n'évoluent plus.

**Evaluation du risque** : le risque se maintient dans les secteurs où la maladie est présente.



#### **Techniques alternatives :**

*Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter la note biocontrôle du Guide des Vignobles [ICI](#).*



**Résistance** : le black rot présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

## TORDEUSES DE LA GRAPPE

---

### • Eudémis (*Lobesia botrana*)

#### × Données de modélisation : **ACTIV** (modélisation arrêtée au 07/06)

		Début du vol de 2ème génération (10 % des imagos)	Début des pontes de 2ème génération (10 % des pontes)	éclosions (10% de larves L1)
AUDE	ALAIGNE	13/6	17/6	-
	CARCASSONNE	3/6	8/6	15/6
	LEUCATE	2/6	7/6	14/6
	LEZIGNAN	31/5	4/6	10/6
	NARBONNE	28/5	1/6	6/6
GARD	BAGNOLS SUR CEZE	1/6	6/6	12/6
	BOURDIC	7/6	11/6	17/6
	CARDET	8/6	13/6	19/6
	GENERAC	31/5	4/6	11/6
	SOMMIERES	2/6	7/6	14/6
	TAVEL	5/6	10/6	16/6
	VAUVERT	30/5	3/6	9/6
HERAULT	BEZIERS	27/5	1/6	6/6
	FRONTIGNAN	28/5	1/6	7/6
	LAURENS	3/6	9/6	14/6
	MARSEILLAN	30/5	3/6	10/6
	OLONZAC	28/5	1/6	7/6
	PLAISSAN	31/5	4/6	10/6
	POUZOLLES	29/5	1/6	8/6
	PRADES SUR VERNAZOBRE	30/5	3/6	10/6
	ST CHRISTOL	31/5	4/6	11/6
	ST JEAN DE FOS	31/5	4/6	11/6
	VALFAUNES	4/6	9/6	15/6
PYRENEES ORIENTALES	VILLEMAGNE L'ARGENTIERE	14/6	19/6	-
	LAROQUE DES ALBERES	25/5	29/5	2/6
	PERPIGNAN RIVESALTES	26/5	30/5	4/6
	SAINT PAUL FENOUILLET	6/6	11/6	17/6

#### × Aude

Le vol de 1<sup>ère</sup> génération est en forte régression dans le secteur de la Haute Vallée de l'Aude.

Sur certaines localisations de l'Ouest du département le vol a été continu entre la fin de la 1<sup>ère</sup> génération et le début de la 2<sup>ème</sup> génération (Lauraguel, Bourière, Villars).

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération a commencé sur plusieurs communes du Narbonnais (Ginestas, Saint Nazaire, Canet, Argeliers) et se poursuit sur les Hautes-Corbières et sur le Littoral où les captures sont en forte augmentation (Cascastel, Caves, Bages, Cabanes de Fleury).

Les 1<sup>ères</sup> pontes ont été observées sur le Littoral.



Ponte fraîche sur baie

Commune du piège + lieu-dit	Bourière	Espérasa	Montréal - Escapat	Mazerolles du Razes - Rau Ouest	Arzens - Fontorbe	Lauraguel - Ruisseau de l'Albane	Alaigne - Cazes
Nombre papillons	2	0	0	0	0	30	0
Commune du piège + lieu-dit	Tuchan	Cascastel bera	Embres	ginestas pouzeranque	Canet	Argeliers	St Nazaire
Nombre papillons	0	9	0	3	2	5	0
Commune du piège + lieu-dit	Douzens lalande	Lagrasse borde rouge	Pezens-Pourquié	Carlipa- St André	Ornaisons cendrillon	Monze carbonnac	Laure Minervoils lieu dit Buadelles
Nombre papillons	0	0	0	0	0	0	0
Commune du piège + lieu-dit	Rieux-minSt Joseph	Aigues Vives lieu dit la thibaude	Pezens-Molière	Cruscades olivery	La villatade	Issel- en Cals	
Nombre papillons	0	0	0	0	0	0	
Commune du piège + lieu-dit	Talairan	Coursan lieu dit la pardeilhane	Cabanes de Fleury lieu dit la Pageze	Caves	Bages	Portel des Corbières	
Nombre papillons	4	26	70	9	63	0	

#### × Gard

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération débute dans la Vallée du Rhône Sud, la Vaunage et le Bassin Alésien. Des pontes fraîches sont observées ce début de semaine dans ces secteurs. Dans la Vallée du Rhône Sud, des dépassements de seuil sont atteints.

Dans les Costières, le vol est en très forte augmentation avec des captures allant jusqu'à 80 papillons en 7 jours. Des pontes fraîches et en évolution sont observées et des parcelles sont en dépassement de seuils.

× **Hérault**

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération a débuté dans de nombreuses situations depuis la fin de semaine dernière.

Des pontes fraîches sont observées en zones précoces depuis le 4 juin et le dépôt semble s'intensifier ce début de semaine.

Dans de rares situations les 1<sup>ers</sup> œufs au stade tête noire sont découverts.

× **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération est en cours dans le vignoble départemental. Les 1<sup>ères</sup> pontes sont observées dans les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech, du Cru Banyuls, des Aspres 1<sup>ers</sup> coteaux et de la Moyenne Vallée de l'Agly.

**Évaluation du risque** : il est en augmentation. Continuez à rechercher activement les pontes dans les parcelles ayant à minima atteint le stade de baies à taille de pois.

*Seuil indicatif de risque* : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

• **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

× **Aude**

Le vol se poursuit sur les Hautes-Corbières, le Littoral. Le nombre de captures est plutôt en stagnation pour cette semaine.

Commune	Homps	Laure Minervoies	Rieux Minervoies	Sallèles Cabardès	Aigues-Vives	Coursan	Cabanes de Fleury	Bages
nb papillons semaine 23	3	0	0	x	7	0	2	1
nb papillons semaine 24	0	0	0	0	0	3	2	0
Commune	ginestas pouzeranque	Canet d'aude	Paraza	Raissac d'aude	St Nazaire	Bagnoles-Parazols	Portel des Corbières	Caves
nb papillons semaine 23	0	1	3	1	0	0	0	13
nb papillons semaine 24	0	0	5	0	0	0	1	1
Commune	Preixan	Arzens	Carcassonne-Herminis	Pezens-Molière	Tuchan	Cascastel	Embres	
nb papillons semaine 23	0	x	0	0	0	2	5	
nb papillons semaine 24	0	0	0	0	2	3	2	

× **Gard**

Les captures continuent sur les secteurs des Sables, de la Vaunage, des Costières, de la Vallée du Rhône Sud et du Bassin Alésien. Les captures sont relativement faibles.

Dans la Vaunage, les captures avaient atteint 40 papillons la semaine dernière, en début de semaine, elles sont redescendues à une 20<sup>aine</sup> de captures. Un 1<sup>er</sup> nid est observé dans la Vallée du Rhône Sud.

× **Hérault**

Cette semaine, les effectifs hebdomadaires sont de l'ordre de 1 à 7 papillons.

× **Pyrénées-Orientales**

Quelques papillons sont notés dans les pièges du réseau d'observation.

**Évaluation du risque** : le risque est en légère augmentation. Relever régulièrement les pièges et observer les larves au sein des grappes.

• **Eulia** (*Argyrotaenia ljugiana*)

× **Aude**

Le nombre de capture a fortement augmenté sur la commune de Preixan passant de 7 papillons la semaine dernière à plus de 50 cette semaine.

× **Hérault**

Des papillons sont relevés dans quelques pièges avec des effectifs en augmentation.

**Évaluation du risque** : le risque est faible.

- **Ephestia sp**

- × **Hérault**

De rares papillons sont relevés localement, dans le Biterrois et le Montpelliérais.

**Évaluation du risque** : à cette période le risque est faible.

## **CICADELLE VERTE** (*Hebatia vitis anciennement Empoasca vitis*)

- × **Vignoble régional**

Des larves et des adultes sont observés au vignoble. Leur nombre est faible. Les 1<sup>ers</sup> symptômes sont observés.

**Évaluation du risque** : à ce jour, le risque est nul.

*Seuil indicatif de risque* : 200 larves pour 100 feuilles observées.



*Début des symptômes de cicadelle verte*

## **MALADIE DU BOIS**

- × **Vignoble régional**

Après cette semaine de chaleur et de vent, les symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca continuent de s'exprimer. Les formes lentes et apoplectiques sont visibles au vignoble.

**Évaluation du risque** : repérez les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérées par voie prophylactique.

## **RAVAGEURS SECONDAIRES**

- **Malacosomes du Portugal, *Lachnaia paradoxa*,**

- × **Vignoble régional**

Ces ravageurs sont observés. Leur nombre par parcelle reste faible.

**Évaluation du risque** : le risque est faible.

- **Galles phylloxériques**

- × **Vignoble régional**

Ces symptômes sont localement observés.

**Évaluation du risque** : Il est faible.

- **Altise**

- × **Gard**

Très localement, le ravageur est observé faisant des dégâts sur feuilles.

**Évaluation du risque** : le risque est faible et très localisé.



*altise et dentelle sur feuille*

# ACCIDENT PHYSIOLOGIQUE

## • Millerandage

× Gard

Du millerandage est observé ponctuellement sur des parcelles du département : Grenache, Carignan, Chardonnay.

## Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



### Prochain BSV le 16 juin 2026



**Produits de Biocontrôle**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Retrouvez la liste [ici](#).



**Résistances aux pesticides**

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. Retrouvez la note [ici](#).

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, FREDON Occitanie, Périss SAS, Ets Perret, Maison Sinnæ.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec le soutien financier de



Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**

